



RETURN BIDS TO :
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :
Bid Receiving - Réception des soumissions:

Service correctionnel Canada (SCC)

Par courriel : bidsubmissions.GEN-NHQContracting@CSC-SCC.GC.CA

Attention : Danielle Cameron

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

Proposal to: Correctional Service Canada

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Proposition à: Service Correctionnel du Canada

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments — Commentaires :

Issuing Office – Bureau de distribution

Correctional Service Canada (CSC)
340 Laurier Ave West / avenue Laurier Ouest
Ottawa, ON

Title — Sujet: Projet de réinsertion sociale avec des groupes confessionnels (PRSGC)	
Solicitation No. — No. de l'invitation 21120-21-3616855	
Solicitation Amendment No. — No. de modification de l'invitation 002	Date: Le 5 février 2021
GETS Reference No. — No. de Référence de SEAG 21120-21-3616855	
Solicitation Closes — L'invitation prend fin at / à : 14h00 HNE on / le : le mardi, 23 février 2021	
F.O.B. — F.A.B. Plant – Usine: Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre:	
Address Enquiries to — Soumettre toutes questions à: Danielle Cameron Danielle.Cameron@csc-scc.gc.ca	
Telephone No. – No de téléphone: (343) 542-9350	Fax No. – No de télécopieur:
Destination of Goods, Services and Construction: Destination des biens, services et construction: Various Locations in Canada / Divers endroit au Canada	
Instructions: See Herein Instructions : Voir aux présentes	



La modification 002 à l'invitation est émise pour:

1. Répondre aux questions 1 à 6 reçues au cours de la période d'invitation; et
 2. Modifier les Critères techniques obligatoires.
-

1. Questions et réponses 1 à 6:

Question 1

Est-il possible de savoir quels soumissionnaires ont été retenus pour un contrat au cours des dernières années?

Réponse 1

Pour voir la liste des soumissionnaires qui ont été retenus pour un contrat, consultez la section Avis d'attribution du site Achats et ventes.

Question 2

En ce qui concerne l'annexe D – Critères d'évaluation – Critères techniques obligatoires, les soumissionnaires sont-ils tenus d'utiliser le gabarit exact de la page 36, ou peuvent-ils présenter ces critères dans un autre format (c.-à-d. document Word), dans la mesure où l'information est présentée dans le format suggéré?

Réponse 2

Il n'est pas obligatoire de répondre dans le gabarit de formulaire fourni à la page 36. D'autres formats (p. ex. document Word ou PDF) sont acceptables, dans la mesure où l'information est présentée dans le format suggéré.

Question 3

Ma question porte sur le nombre d'heures offertes pour certains endroits et certaines villes. Il semble que le nombre d'heures ait été réduit pour quelques endroits et villes comparativement à la demande de propositions (DP) affichée précédemment. Pourriez-vous nous expliquer la réduction importante du nombre d'heures pour ces endroits et ces villes?

Réponse 3

Le nombre d'heures estimé pour chaque endroit ou ville a été déterminé au moyen d'une analyse des besoins de chaque endroit ou ville et du financement disponible, à l'échelle du Canada.

Question 4

À la partie 6, Clauses du contrat subséquent, le paragraphe 2a de l'article 12.1, Assurance de responsabilité civile commerciale, stipule que *le Canada est désigné comme assuré additionnel*. Je ne suis pas certain qu'il suffise d'inscrire Canada, tel que représenté par Services publics et Approvisionnement Canada. Il faut habituellement préciser une adresse. Le SCC peut-il fournir de plus amples renseignements à ce sujet?

Réponse 4

Comme le précisent les articles 4.3 et 4.4 de l'annexe A – Énoncé des travaux, l'entrepreneur peut accompagner les délinquants en leur fournissant le transport. Par conséquent, une assurance additionnelle est requise dans le contrat subséquent. Veuillez consulter l'annexe F de la DP, Liste des bureaux de libération conditionnelle du SCC pour connaître toutes les adresses, selon l'emplacement ou la ville qui fait l'objet de votre soumission. Prenez note que les exigences en matière d'assurance ne sont nécessaires qu'au moment de l'octroi du contrat, et non lors de la soumission d'une offre.

A NOTER : PARTIE 4 – Article 3. Exigences en matière d'assurance

Le soumissionnaire doit fournir une lettre d'un courtier ou d'une compagnie d'assurance autorisé à faire des affaires au Canada qui confirme que, si l'on attribue un contrat au soumissionnaire à la suite de la demande de soumissions, celui-ci sera assuré conformément aux Exigences en



matière d'assurance décrites à la clause 12 de la PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT.

Si l'information n'est pas fournie dans la soumission, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui accordera un délai pour remplir cette condition. À défaut de se conformer à la demande de l'autorité contractante et de fournir l'information dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

Question 5

Au sujet de la page 36 – Critères techniques obligatoires, au critère O3, on nous demande d'inclure le nom de clients. Que nous demande-t-on exactement en ce qui a trait au nom du client, au nom de l'organisation et à l'adresse? Parle-t-on des groupes confessionnels?

Réponse 5

Non, les soumissionnaires ne doivent pas inclure le nom du client. Il doit démontrer l'expérience qu'il possède en fournissant tous les renseignements énumérés au critère O3, A). Comme le précise le critère O3, l'expérience doit être liée à des groupes confessionnels. Veuillez consulter les critères techniques obligatoires modifiés, ci-joints.

Question 6

Au sujet du critère O4, parlez-vous d'organisations auxquelles nous avons offert des présentations?

Réponse 6

Oui, le soumissionnaire doit fournir l'information demandée à la partie A (points centrés a, b et c) du critère O4 et, comme le précise le critère O4, l'expérience acquise doit être liée à des groupes confessionnels.

2. Modifier les critères techniques obligatoires :

Supprimer: les **critères techniques obligatoires** dans leur intégralité; et

Insérer: les nouveaux **critères techniques obligatoires** suivants, ci-joints.

TOUTE LES AUTRES MODALITÉS RESTENT LES MÊMES.

CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES



N°	Critère technique obligatoire	Description du soumissionnaire (inclure un renvoi vers la soumission)
O1	<p>Le soumissionnaire doit avoir travaillé avec au moins trois (3) groupes confessionnels distincts;</p> <ul style="list-style-type: none">• les soumissionnaires doivent fournir, au minimum, les renseignements suivants concernant l'expérience acquise :<ul style="list-style-type: none">a. où (nom de l'organisation et adresse);b. quand (dates de début et de fin du projet/de l'emploi); etc. comment l'expérience mentionnée a été acquise (fournir des détails sur le travail effectué dans le cadre de l'engagement).• Les soumissionnaires devraient fournir :<ul style="list-style-type: none">a. une référence (incluant son nom, son numéro de téléphone et son courriel) qui peut attester du travail/de l'expérience que le soumissionnaire affirme avoir effectué/acquis.	
O2	<p>Le soumissionnaire doit avoir réalisé au moins deux (2) projets au cours des cinq (5) dernières années précédant la date de clôture de la demande de soumissions, en collaboration avec des organismes qui travaillent auprès d'ex-délinquants mis en liberté dans la collectivité et/ou personnes incarcérées se préparant à retourner dans la collectivité.</p> <p>* <i>Organismes</i> sont définis comme organisations qui fournissent du soutien et/ou services auprès d'ex-délinquants dans la collectivité. Ceci comprends, sans s'y limiter à un ministère/agence du gouvernement fédéral, provincial et au niveau municipal; organisations confessionnels et/ou sociétés à but non lucratif.</p> <p>A) les soumissionnaires doivent fournir, au minimum, les renseignements suivants concernant l'expérience acquise :<ul style="list-style-type: none">a. où (nom de l'organisation et adresse);b. quand (dates de début et de fin du projet/de l'emploi); etc. comment l'expérience mentionnée a été acquise (fournir des détails sur le travail effectué dans le cadre de l'engagement).</p> <p>B) Les soumissionnaires devraient fournir :<ul style="list-style-type: none">a. une référence (incluant son nom, son numéro de téléphone et son courriel) qui</p>	



N°	Critère technique obligatoire	Description du soumissionnaire (inclure un renvoi vers la soumission)
	peut attester du travail/de l'expérience que le soumissionnaire affirme avoir effectué/acquis.	
O3	<p>Le soumissionnaire doit posséder une expérience de la prestation de services confessionnels, auprès d'ex-délinquants mis en liberté dans la collectivité et/ou personnes incarcérées se préparant à retourner dans la collectivité, acquise sur une période de deux (2) ans au cours des cinq (5) dernières années précédant la date de clôture de la demande de soumissions.</p> <p>A) les soumissionnaires doivent fournir, au minimum, les renseignements suivants concernant l'expérience acquise :</p> <ul style="list-style-type: none">a. où (nom de l'organisation et adresse);b. quand (dates de début et de fin du projet/de l'emploi); etc. comment l'expérience mentionnée a été acquise (fournir des détails sur le travail effectué dans le cadre de l'engagement). <p>B) Les soumissionnaires devraient fournir :</p> <ul style="list-style-type: none">a. une référence (incluant son nom, son numéro de téléphone et son courriel) qui peut attester du travail/de l'expérience que le soumissionnaire affirme avoir effectué/acquis.	
O4	<p>Le soumissionnaire doit posséder une expérience de la gestion d'un programme de bénévolat des services confessionnels dans la collectivité. Le(s) programme(s) doivent inclure les éléments suivants : recrutement, sélection, formation et maintien en poste), acquise sur une période de deux (2) ans au cours des cinq (5) dernières années précédant la date de clôture de la demande de soumissions.</p> <p>A) les soumissionnaires doivent fournir, au minimum, les renseignements suivants concernant l'expérience acquise :</p> <ul style="list-style-type: none">a. où (nom de l'organisation et adresse);b. quand (dates de début et de fin du projet/de l'emploi); etc. comment l'expérience mentionnée a été acquise (fournir des détails sur le travail effectué dans le cadre de l'engagement). <p>B) Les soumissionnaires devraient fournir :</p>	



N°	Critère technique obligatoire	Description du soumissionnaire (inclure un renvoi vers la soumission)
	a. une référence (incluant son nom, son numéro de téléphone et son courriel) qui peut attester du travail/de l'expérience que le soumissionnaire affirme avoir effectué/acquis.	